

Communiqué de presse

Caisse d'Epargne crée une offre complète, simple et adaptable pour les micro-entrepreneurs

6 février 2024

En 2022, plus d'un million d'entreprises ont été créées en France dont près des deux tiers étaient des micro-entreprises. Pour accompagner les freelances dans le développement de leur activité, Caisse d'Epargne lance une offre dédiée, assortie de services spécifiques, dès 9,90€ HT/mois. En moins de 10 minutes, ils peuvent ainsi demander l'ouverture de leur compte professionnel en ligne pour accéder à l'essentiel des services via une application unique pro / perso, bénéficier de l'expertise d'un conseiller dédié et du réseau d'agences Caisse d'Epargne.

Cette offre, en cours de déploiement dans les 15 Caisses d'Epargne, inclut le compte courant professionnel, la carte bancaire choisie parmi les trois formules, les virements SEPA en illimité, l'exonération des frais de tenue de compte et de la commission de mouvement ainsi que l'accès à la banque à distance avec une gestion simplifiée. **Un seul espace client et une seule application permettent de piloter à la fois son compte personnel et son compte professionnel, de réaliser ses principales opérations bancaires et d'accéder aux produits et aux services rattachés.**

Autres atouts de cette solution : **l'accompagnement par un conseiller dédié**, unique interlocuteur à titre personnel et professionnel, et **l'accès au réseau d'agences des Caisses d'Epargne**.

Trois formules sont proposées pour s'adapter parfaitement aux besoins de chaque micro-entrepreneur : « Freelance Initial » avec la carte Visa Business à contrôle de solde systématique, « Freelance Confort » avec la carte Visa Business et « Freelance Optimal » avec la Carte Visa Gold Business.

Des services complémentaires très utiles pour les indépendants sont également disponibles en option et **seront régulièrement complétés** :

- L'encaissement sans contact sur iPhone, simple et sécurisé, grâce à Tap to Pay et l'application Caisse d'Epargne ;
- L'assurance des moyens de paiement Pro Plus pour se prémunir contre l'utilisation frauduleuse des cartes bancaires et des chèquiers professionnels à la suite d'une perte ou d'un vol ;
- L'assurance Multirisque Professionnelle pour protéger ses locaux et son activité professionnelle ;
- L'aide à la création du site Internet (boutique en ligne, site vitrine, etc.).

Pour toute ouverture d'un compte professionnel, les clients Caisse d'Epargne déjà détenteurs d'un compte personnel bénéficient d'une offre de bienvenue de 6 mois de cotisation offerts*.

Jacques-Olivier Hurbal, directeur du développement Caisse d'Epargne, souligne : « Les micro-entrepreneurs ont besoin de services de qualité, simples et abordables, afin de pouvoir consacrer leur temps et leur énergie au développement de leur activité. C'est exactement ainsi que nous avons imaginé cette offre complète pour eux car nous voulons être utiles à nos clients à chaque moment de leur vie personnelle et professionnelle. Nous accompagnerons ainsi au mieux les micro-entrepreneurs en facilitant leur quotidien avec une offre évolutive, des services adaptés à chaque situation qui seront régulièrement enrichis et l'expertise de nos conseillers dédiés. »

* Offre disponible dans les Caisses d'Epargne participantes. Les clients sont invités à se renseigner auprès de leur conseiller.

À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 17,8 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne

Christophe Gilbert : christophe.gilbert@bpce.fr / 06 73 76 38 98
Mélissa Bourguignon : melissa.bourguignon@bpce.fr / 06 17 56 95 37

groupebpce.com



caisse-epargne.fr

